

Image not found or type unknown



Certificat du notaire pour immatriculation voiture

Par **jpsi**, le **29/10/2009** à **15:14**

Bonjour, rnvoici mon problemernfaisant partie d'une succession j'ai demande au mois de juin une reunion de tous les heritiers devant le notairernil y avait 3 questions en cours rnvente d'un terrainrnvente de la voiturernet especes laisses par la defunternle compromis de vente du terrain a ete signe le 10 juilletrnpour la voiture tous les heritiers etaient d'accord pour me la vendre(le notaire etait present)en tant que president de la reunionrrnau mois de septembre je lui demande de m'envoyer le certificat pour pouvoir immatriculer la voiture c'est alors qu'il me dit que la voiture ne faisant pas partie de la succession je dois demander par l'accord de tous les coheritiersrnqui eux ne se pressent pas a m'envoyer leurs accord rnrndonc pourquoi me refuser ce certificat?rnque puis je faire ?rnrnje vous remercie d'avance de m'eclairer sur ce problemernrnrnsalutations rnjps